



# Mobilisons nos Energies Solidaires

**Vie fédérale** page 2 - L'adoption du projet Energies Solidaires par le Conseil Fédéral du 24 janvier.

**Sous les projecteurs** page 3 - Pour l'avenir de l'Ille-et-Vilaine, mobilisons nos Energies Solidaires par J.-L. Tourenne.

**Edito** page 3 - Il faut aider la Tunisie par Frédéric Bourcier.

**Dossier** page 4 et 5 - Révolution : la grande espérance ? par Jean-Michel Boucheron.

**MJS** page 6 - Monde judiciaire un mouvement de révolte légitime.

**Entretien** page 7 - La dépendance par François André.

**Culture** page 8 - La Culture par Didier Le Bougeant.

### L'adoption du projet **Energies Solidaires** par le Conseil Fédéral du 24 janvier 2011



Le Conseil Fédéral du 24 janvier 2011

Après une brève intervention de Frédéric Bourcier sur la préparation des primaires, le Conseil Fédéral a consacré l'essentiel de la soirée du 24 janvier au projet départemental 2011-2014. Tristan Lahais a fait un point sur l'organisation de la campagne (programme, argumentaire de riposte, diaporama à disposition des candidats et des suppléants, meeting d'ouverture à Liffré...). Jean-Louis Tourenne lui a succédé pour présenter pendant trois quarts d'heure **Energies Solidaires**, le projet pour la prochaine mandature. Il a débuté son intervention par quelques chiffres clefs pour l'Ille-et-Vilaine puis a décliné avec

une argumentation très convaincante quatre des grands volets du projet : l'emploi, l'égalité réelle, la solidarité, l'aménagement du territoire, en montrant la continuité entre le bilan 2004-2011 et le projet présenté. Chaque fois, des exemples pertinents justifiaient les orientations retenues. Avant de passer au vote, plusieurs membres du Conseil, très au fait de la question départementale, ont posé des questions nombreuses et précises auxquelles Jean-Louis Tourenne a pris le soin de répondre pendant une quarantaine de minutes. Aux alentours de 23 heures, le Conseil Fédéral approuvait à l'unanimité le projet **Energies Solidaires**.

Nous condamnons le silence des autorités françaises pendant les émeutes en Tunisie. Nous condamnons, par ailleurs, les propos de Bruno Le Maire (...) et particulièrement les propos de Michelle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères (...). Le gouvernement français montre ainsi clairement, par la voix de ses ministres, qu'il se solidarise avec le président Ben Ali.

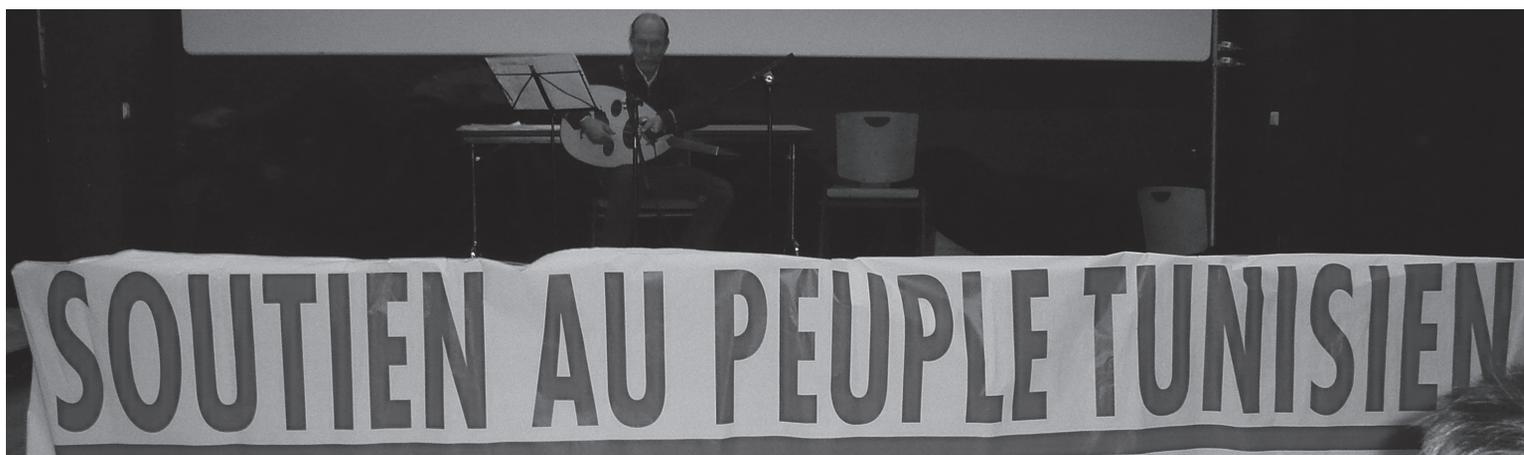
Le revirement de l'Etat français, à la suite de la fuite du président tunisien, ne fera pas oublier sa position initiale.

Nous sommes heureux que notre Première secrétaire, au nom de notre parti, ait exprimé avec force son soutien au peuple tunisien (...).

*(Motion de la section de Thorigné-Fouillard).*

### Participation aux manifestations

La Fédération a soutenu toutes les initiatives en faveur des peuples égyptien et tunisien. Elle a participé à toutes les manifestations organisées, comme la conférence-débat du 1<sup>er</sup> février dernier à Villejean (voir photo ci-dessous) sous l'égide du Collectif de soutien à la lutte du peuple tunisien qui s'est constitué à Rennes.





# Pour l'avenir de l'Ille-et-Vilaine, mobilisons nos Energies Solidaires.

Cher(e) ami(e), cher(e) camarade,

**L**e Conseil Fédéral, le «Parlement» de notre parti, vient d'approuver à l'unanimité notre Projet 2011-2014 pour l'Ille-et-Vilaine. J'en suis heureux car c'est la reconnaissance du remarquable travail que nous avons accompli tous ensemble dans les ateliers du projet et peaufiné lors de notre séminaire du 11 décembre dernier.

L'Ille-et-Vilaine possède de beaux atouts : son dynamisme démographique, sa qualité de vie (le place nationale pour le bien-vieillir, 2<sup>e</sup> place pour le bien-vivre), sa vitalité économique (création d'emplois, taux de chômage largement inférieur à la moyenne nationale). Je suis fier d'y avoir contribué avec mes équipes depuis 2004.

notre département subit également le contrecoup de la politique du gouvernement : paupérisation en hausse touchant notamment les enfants (plus de 2 millions), multiplication des agressions non crapuleuses, poids toujours plus important du déterminisme social (2<sup>e</sup> pays industrialisé !), etc.

Le programme <sup>(1)</sup> qu'avec les 26 autres candidats de la majorité, je vais soumettre aux électeurs du département prend en compte ces réalités et poursuivra notre action depuis 7 ans.

Il traduit notre volonté opiniâtre de construire, dans un territoire harmonieusement développé, une société apaisée où chacun pourra développer ses qualités et trouver sa place sans être déterminé par les conditions de sa naissance.

Toutes les propositions que nous avons élaborées pour l'emploi et un développement soutenable, social et solidaire, pour la promotion de l'égalité réelle, pour la solidarité (notamment avec les personnes âgées ou handicapées), pour l'aménagement du territoire, pour la qualité de vie et l'approfondissement de notre démocratie traduisent cette ardente exigence.

Je vous engage à vous en saisir pour les faire partager à nos compatriotes. Mobilisons nos *Energies Solidaires* pour la victoire de nos idéaux.

**Jean-Louis TOURENNE**

<sup>1)</sup> Vous pouvez le retrouver sur Internet ([www.energies-solidaires.com](http://www.energies-solidaires.com)) ou le consulter au siège de la Fédération. Le prochain numéro de *l'Unité 35* y reviendra de façon plus détaillée.



Par  
**Frédéric BOURCIER,**  
Premier Secrétaire Fédéral

# IL FAUT AIDER LA TUNISIE

**T**out plaide pour que la France se mette en situation d'aider la Tunisie et sa population dans le nouveau contexte.

Pour des raisons historiques, puisqu'après une longue période coloniale, nous avons, après la période Bourguiba, sombré dans la complaisance toujours, la connivence parfois, vis-à-vis du régime de Ben Ali, pendant près de vingt ans, jusqu'à la pitoyable attitude de la ministre des Affaires Etrangères.

Pour des raisons géopolitiques ensuite, car l'Euro Méditerranée est bien la perspective d'avenir pour peser dans la nouvelle organisation du monde.

Pour des raisons politiques enfin, car la démocratie vaut pour tous les peuples.

Comme le rappelait François Hollande, il y a peu, « il serait temps, une fois rappelée la condamnation de la colonisation, que nous soyons sans complexe, par rapport aux exigences de démocratie, de transparence et de respect des droits qu'il convient de poser, pour fixer nos relations avec les Etats du monde. Il n'est jamais trop tard pour réaffirmer que la démocratie est une valeur universelle, qu'elle n'a pas de frontières, qu'elle vaut pour tous les peuples, quel que soit leur niveau de développement. Et qu'elle n'a rien à voir avec une quelconque visée civilisationnelle. » Il est vrai que même à la tête de l'Europe — la Hongrie préside l'Union en ce moment — on pourrait espérer retrouver le même niveau d'exigence.

Rien ne sera facile pour la Tunisie dans les semaines, les mois et peut-être les années à venir. Nous devons tout faire. Nous devons contribuer à la réussite de sa révolution. Alors celle-ci aura un caractère pédagogique en termes d'exemplarité pour démontrer que la démocratie est une force et non pas un risque face au fondamentalisme.

La première étape est de mettre notre énergie à appuyer les efforts du gouvernement provisoire en Tunisie pour organiser des élections libres et transparentes.

# Révolution la grande espérance



Jean-Michel BOUCHERON, député

**Jean-Michel, l'actualité en ce moment, sur le plan international est relativement riche. Le départ de Ben Ali de Tunisie sous la pression de la rue, le conflit politique en Côte d'Ivoire qui risque de se transformer en conflit ethnique, l'enlèvement et l'assassinat d'Antoine de Léocour et Vincent Delory qui placent la France en guerre ouverte contre Al-Qaïda au Maghreb. J'aimerais d'abord avoir ton avis sur la révolution tunisienne, ses causes et surtout ses conséquences sur cette partie du monde.**

Sur le plan géopolitique, la révolution tunisienne est un événement aussi important que le 11 septembre 2001. C'est la première révolution démocratique dans le monde musulman. Dans de nombreux pays, la politique est verrouillée par le face

à face complice entre des partis politiques bureaucratisés et largement corrompus, et des mouvements fondamentalistes islamiques tirant leur force des milieux les plus pauvres et les moins éduqués. Entre ces deux forces, une jeunesse éduquée, mais sous employée, est en train d'éclorre avec une neutralité bienveillante de l'armée, elle-même largement inspirée par les services secrets américains. Bien d'autres pays que la Tunisie sont dans des cas de figure politique relativement comparables, il faut donc s'attendre à des réactions en chaîne. Tout cela représente une vraie bonne nouvelle.

**Jean-Michel Boucheron, député d'Ille-et-Vilaine, Membre de la Commission des Affaires Etrangères, Vice-Président du Parlement de l'OTAN.**

**Des craintes quant à l'installation d'un pouvoir intégriste en Tunisie s'expriment ici et là ? Ces craintes sont-elles fondées ?**

Je ne le crois pas. Il y a une aspiration générale vers la liberté. «Le modèle de vie taliban» ne fait rêver personne et surtout l'armée veille.

**Ces peuples sont-ils condamnés au «sinistre face à face entre fanatisme islamiste et dictature corrompue», ou bien, les valeurs de liberté, de justice et de démocratie peuvent-elles aussi pénétrer cette partie du monde ?**

Il y aura des rapports de force qui vont

jouer entre l'obscurantisme, la liberté et la volonté de développement économique. La réponse ne sera pas forcément la même dans chaque pays. Je crois que pour le Maghreb, les islamistes auront du mal à imposer leur loi.

**Quelle analyse fais-tu de la crise ivoirienne ?**

L'enjeu du départ de Gbagbo est très important. En effet, pour la première fois dans un grand pays africain, des élections ont eu lieu, très strictement surveillées par la communauté internationale qui a conclu qu'elles s'étaient passées de façon correcte. Que des élections falsifiées ne soient pas respectées n'est pas bien grave. Que des élections honnêtes ne le soient pas, ce serait un exemple épouvantable, car à notre demande de progression de la démocratie on pourrait nous répondre : « ça ne sert à rien ».

**Y a-t-il un danger de crise ethnique dans ce pays, qui risque de se terminer par sa partition ?**

Dans tous les pays d'Afrique, il y a danger de crise ethnique et, souvent, la démocratie est elle-même détournée en ethno-démographie. Le temps, petit à petit, gommara cette réalité, mais surtout le fait que contrairement à une image reçue, l'Afrique est aujourd'hui un continent massivement urbain et la vie urbaine a pour effet de brasser les populations.

**Que seraient les conséquences d'une éventuelle partition de la Côte d'Ivoire sur les pays de l'Afrique de l'Ouest ?**

# ons : ance ?

Il ne faut pas accepter cette partition car ce serait refuser le résultat de la démocratie.

**Peux-tu nous éclairer sur le drame qui s'est déroulé au nord Niger avec le massacre odieux d'Antoine de Léocour et Vincent Delory ?**

Le but d'Al-Qaïda, c'est de détenir 30 ou 50 Français en otage. Un dispositif militaire particulier a été mis en place pour les tenir en échec. Dans ce type d'opération, le résultat tient pour deux tiers au professionnalisme et pour un tiers à la chance. Cette fois, celle-ci n'a pas été au rendez-vous, mais Al-Qaïda a subi beaucoup plus de pertes qu'on ne l'a dit.

**Après cette intervention peut-on parler de guerre ouverte contre Al-Qaïda au Maghreb ? Quelles seront alors les conséquences sur la stabilité des pays de cette région du Sahel et sur la sécurité des approvisionnements français en uranium ?**

La lutte contre Al-Qaïda se situe au Pakistan, au Yémen, en Somalie et au Sahel. C'est une lutte sans merci qu'Al-Qaïda ne peut pas gagner. Entre temps, l'organisation terroriste ne manquera pas de faire des victimes innocentes.

**Entretien réalisé par Mohamed Boumahdi,**  
le mardi 25 janvier

## Communiqués nationaux du PS

### Egypte

Le Parti socialiste est extrêmement préoccupé par l'évolution de la situation en Égypte. Il dénonce fermement la répression et la violence contre les manifestants et la suppression des libertés, notamment la liberté d'information et l'accès à internet.

Le pouvoir égyptien ne peut pas répondre à l'aspiration profonde de la population à la démocratie, à la justice et à la liberté par des moyens de répression policiers ou pire encore militaires.

Le Parti socialiste soutient les revendications légitimes du peuple égyptien et se sent solidaire avec les forces démocratiques, laïques et progressistes en Egypte. Il appelle toutes les forces démocratiques en Europe, au Moyen-Orient et dans le monde à se mobiliser pour soutenir le mouvement pour la démocratie et la réforme en Égypte. (28/01/2011).

### Tunisie

Martine Aubry, a estimé vendredi que **le départ du président tunisien Ben Ali «doit permettre la transition démocratique»**. La France doit «s'engager sans ambiguïté en faveur de la démocratie en Tunisie».

«Cela passe par la libération de l'ensemble des prisonniers politiques, l'établissement de toutes les libertés démocratiques et la préparation d'élections libres dans les meilleurs délais».

«La diplomatie française doit s'engager sans ambiguïté en faveur de la démocratie en Tunisie, à laquelle le peuple tunisien a montré qu'il aspirait avec force », a ajouté Martine Aubry, Première secrétaire du Parti Socialiste. (14/01/2011).

### Côte d'Ivoire

«Nous considérons que le peuple ivoirien a choisi son président», a expliqué Benoît Hamon, qui a appelé «Laurent Gbagbo à assurer cette transition démocratique».

«Nous appelons, nous, Laurent Gbagbo, dont le parti est membre de l'Internationale Socialiste, à tout mettre en œuvre pour mettre fin à cette situation ubuesque où deux présidents cohabitent. Il n'y a qu'**une seule légitimité démocratique** issue du suffrage universel en Côte d'Ivoire, et cette légitimité démocratique, **seul Alassane Ouattara peut s'en prévaloir**», a résumé le porte-parole du PS. (Point presse 06/12/2010 Benoît Hamon).

### Mort des Français enlevés au Niger.

«J'ai appris avec une immense émotion la mort des deux Français enlevés vendredi au Niger. J'apporte tout mon soutien à leur famille et à leurs proches. Toute la lumière doit être faite sur ce drame.

Les responsables doivent être poursuivis, arrêtés et jugés.

Ce soir, je pense aussi aux otages enlevés en septembre dernier au Niger, qui sont toujours en captivité, et à Michel Germaneau, victime de la barbarie terroriste».

(08/01/2011. Communiqué Martine Aubry, Première secrétaire PS)

## Monde judiciaire, un mouvement de révolte légitime.

**A**u lendemain de l'émotion suscitée par le drame de Pornic, le Président de la République n'a eu comme seule réponse de faire l'amalgame entre la commission d'un crime et des prétendues carences décisionnelles des services de la justice, de la police et de l'administration pénitentiaire.

Comment accepter qu'au lieu de donner aux magistrats les moyens suffisants leur permettant de prendre en charge toutes les personnes condamnées, les plus hautes instances de l'Etat évoquent la possibilité de mettre en œuvre une procédure disciplinaire à leur égard ?



La poursuite à marche forcée de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), ayant comme corollaire le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, conduit à la dégradation de la qualité du service rendu au justiciable et des conditions de travail des personnels.

Contre toute logique, alors que chacun sait que les moyens sont notoirement insuffisants pour permettre de faire face à l'augmentation des missions, le budget de la Justice ne garantit aucune réelle augmentation des moyens mis à la disposition des personnels, qui ne peuvent faire face aux missions habituelles, en raison

notamment des charges nouvelles créées par la multiplication de réformes qui ne sont pas sérieusement évaluées.

Sans l'abnégation et la conscience professionnelle de tous ses agents, sans le recours à des pratiques destinées à accélérer la productivité, parfois aux limites de ce qu'impose la loi, la machine judiciaire ne pourrait fonctionner.

Le Mouvement des Jeunes Socialistes apporte tout son soutien aux services de la Justice, exige que le Président de la République revienne sur ses propos insultants et que le gouvernement mette fin à la RGPP et engage des réformes permettant au service

public de la Justice de fonctionner.

Par ailleurs, il n'est pas acceptable dans notre démocratie que la réforme du statut du Parquet, indispensable pour garantir son indépendance et unanimement réclamée par les professionnels du monde judiciaire, ne soit pas l'une des priorités du gouvernement alors même que la France s'est vu condamnée sur ce grief à plusieurs reprises par la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

**Martin MEYRIER**  
Animateur fédéral du MJS

## TORDONS LE COU A QUELQUES CANARDS

**La réforme territoriale affaiblit-elle la force du scrutin cantonal ?**

**NON.** Plus que jamais, les départements sont par excellence l'institution qui protège les plus faibles, qui assure la cohésion sociale, saccagée par la présidence Sarkozy. En charge de l'insertion, des personnes handicapées, des personnes âgées, le Conseil général consacre déjà plus de 304 millions d'Euros (Budget Primitif 2011) à ces trois politiques, soit + 71% depuis 2004 ! (BP 2004 : 176,98 millions €).

**Le département a-t-il toujours des moyens propres pour agir ?**

**OUI,** bien que ses moyens soient limités par la réforme de la fiscalité qui constituera pour 2011 un manque à gagner de 10 millions d'Euros, le Département gère un budget de près d'1 milliard d'Euros. Les grandes priorités y sont réaffirmées : l'emploi, l'égalité réelle, une solidarité envers les plus vulnérables, une politique territoriale équilibrée et une qualité de vie garante de toutes les sécurités.

**La réforme territoriale sera-t-elle synonyme d'économies pour les contribuables ?**

**NON.** Réduire le nombre d'élus locaux est non seulement démagogique, mais c'est une ineptie sur le plan financier comme en a témoigné une récente étude.

**La fiscalité en Ille-et-Vilaine est-elle élevée ?**

**NON.** Avec un montant par habitant de 183 €, l'Ille-et-Vilaine se situe au 72<sup>e</sup> rang des départements en matière de fiscalité sur les ménages (en moyenne nationale : 199 €).

# LA DÉPENDANCE

**L**a prise en charge de la dépendance est une des questions pour lesquelles le gouvernement entend faire porter prochainement ce qu'il appelle des «réformes». C'est aussi une part importante dans les dépenses d'un Conseil général. *L'Unité 35* a souhaité faire le point avec notre camarade François André.

### A partir de quand, François, parle-t-on de dépendance ?

Une personne dépendante est une personne qui, atteinte dans son intégrité physique ou psychique, ne peut plus accomplir seule les actes essentiels de la vie quotidienne.

Le débat annoncé sur la dépendance se limite aux personnes âgées. Le Parti socialiste souhaite élargir cette réflexion aux accidentés de la vie et aux personnes handicapées.

### Quel est le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en Ille-et-Vilaine ?

Fin 2010, 6 800 personnes résidant à domicile bénéficiaient de l'APA et 9 000, résidant en établissement. L'APA est une dépense obligatoire du Conseil général et tous ceux qui en font la demande et remplissent les critères la perçoivent. Pour permettre l'accès au droit pour tous, nous avons mis en place quatorze CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) qui ont notamment pour mission d'informer et d'orienter les personnes dans leurs démarches.

### Et quelle est la part du budget du Conseil général consacré à l'APA ?

La dépense prévue en 2011 est de 81 millions d'euros : 40 millions à domicile et 41 millions en établissement sur un total de 120 millions consacrés aux personnes âgées. Cette dépense s'accroît d'année en année car les personnes connaissent mieux leurs droits, ce qui est une bonne



Entretien avec  
**François André,**  
Vice-Président du Conseil général  
d'Ille-et-Vilaine en charge de la  
solidarité.

chose, et l'augmentation de l'espérance de vie a souvent pour corollaire l'augmentation du degré de dépendance. Le total du budget consacré à la solidarité est de 307 millions, soit le tiers du budget du Département.

### A combien se chiffre la perte des ressources du Conseil général du fait du transfert par l'Etat ?

Lorsque l'APA a été confiée aux Conseils généraux en 2002, 50% devaient être reversés par l'Etat. Actuellement la recette provenant de la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour notre département est de 28%, soit **27 millions d'euros. En clair, le compte n'y est pas !** Nous considérons qu'une prestation universelle devrait relever de la solidarité nationale alors qu'elle est de plus en plus financée par l'impôt local.

### Quelle est la politique du Conseil général dans la prise en charge de la dépendance ?

L'APA est une compétence obligatoire mais notre volonté, depuis 2004, est de mettre en place une politique facultative volontariste en faveur des personnes âgées et handicapées.

Pour 2011, 3 millions d'euros seront versés aux services prestataires qui interviennent à domicile avec l'objectif d'avoir des services de qualité, des agents mieux formés et mieux rémunérés. Cela permet aussi pour l'usager d'avoir moins à payer car le coût réel horaire (21 euros) est plus élevé que le forfait perçu (17 euros).

Nous développons des dispositifs permettant à nos aînés de connaître les meilleures conditions d'existence possibles.

### Où en est aujourd'hui le projet de réforme gouvernemental et quels en sont les risques ?

Le débat commence seulement. La réforme était annoncée pour 2011 et elle interviendra vraisemblablement en 2012. Des pistes émergent et elles sont inquiétantes. L'assurance obligatoire pour les plus de cinquante ans est une proposition scandaleuse qui est contraire au principe de solidarité nationale. Le dernier rapport parlementaire propose de sortir du dispositif les personnes en GIR 4 ce qui représente 50 à 60% des bénéficiaires. A notre sens, il est important que ces personnes puissent continuer à percevoir l'APA car cela peut permettre de diminuer ou ralentir les phénomènes du vieillissement, par exemple, prévenir les risques de chutes ou influencer sur l'équilibre alimentaire.

Le Conseil général entend entrer dans le débat et être très présent pour faire valoir ses principes.

**Propos recueillis par  
Sylvie Lefranc**

[les Groupes Iso-Ressources (GIR) permettent de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie ; les GIR 5 et 6, regroupant les personnes les moins dépendantes, ne peuvent bénéficier de l'APA]

# LA CULTURE



**Quelle est la place des Conseils généraux en matière de culture, compétence partagée entre l'Etat et les trois collectivités locales ?**

La lecture publique, les archives et l'élaboration d'un schéma départemental pour les enseignements artistiques sont les compétences culturelles obligatoires des Conseils généraux. Les arts vivants sont une compétence volontariste et les départements ont développé de façon variable des politiques de territoire en direction des artistes, des festivals et des lieux de diffusion et de création. Dès 2004, l'équipe de Jean-Louis Tourenne a soutenu la culture et nous sommes maintenant dans les dix premiers départements pour l'investissement culturel (15,7 millions).

Entretien pour *l'Unité 35* avec **Didier Le Bougeant**, Vice-Président à la Culture, à propos de la politique culturelle du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

**D'après l'OPC (Observatoire des Politiques Culturelles), en 2010 la part qui revient à la culture a baissé de 1 à 20% dans 3 départements sur 4. Qu'en est-il pour l'Ille-et-Vilaine ?**

Le Conseil général vient de subir une situation économique très dégradée, des transferts de charges importants et une envolée des dépenses obligatoires : Revenu de Solidarité Active (RSA), Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation Spécifique pour les Personnes Handicapées (PSPH), etc. Ceci a imposé des coupes dans les compétences facultatives en diminuant de 20% les subventions aux associations. La culture n'a pas été ciblée mais elle a subi la même baisse que tout le milieu associatif. Ceci a été annoncé très tôt aux acteurs culturels et associatifs et nous avons discuté avec eux de la reconstruction du budget. Ceux qui nous accusent d'avoir diminué les budgets culture ont voté la loi sur les collectivités qui supprime la compétence culture. Malgré les difficultés financières des départements toujours d'actualité, nous avons sacrifié les budgets culture en 2011.

**La part des collectivités dans le financement culturel est importante.**

**Aussi, doit-on redouter que la réforme territoriale associée à la baisse des budgets des collectivités obère gravement la politique culturelle ?**

Oui car les communes puis les départements sont les premiers financeurs de la culture. Si nombre de grandes structures parisiennes sont financées à 100% par l'Etat ce n'est pas le cas en région comme le montre l'exemple du TNB (Théâtre National de Bretagne). Aussi, le dynamisme, la diversité et la richesse de la création artistique en région ne peuvent exister sans l'apport financier des collectivités locales. «Par exemple, outre les grandes structures et des grands pôles nationaux qui sont sur Rennes, le Département va aussi s'attacher à soutenir les scènes qui maillent notre territoire comme celles de Redon, Fougères, Vitré, Bruz, Chartres, Noyal. La Région, elle, intervient sur les outils régionaux de diffusion culturelle comme l'Orchestre de Bretagne ou le Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne...». Ce serait un désastre culturel si nous n'avions plus la possibilité de financer.

**Quel exemple pourrait illustrer cette politique culturelle départementale ?**

Un bon exemple est la création dès 2004 des résidences missions qui permettent de travailler la permanence sur le territoire d'équipes artistiques financées sur 4 ans. Elles favorisent des nouvelles rencontres avec l'art, des débats, des nouveaux liens entre les artistes, le territoire et la population dans sa diversité. C'est une politique emblématique et 40 compagnies en ont bénéficié depuis 2004 avec des subventions de l'ordre de 15 à 20 000 euros par an.

**Parlons d'avenir maintenant. Quelle place le projet Energies Solidaires accorde-t-il à la culture ?**

Une place centrale, dans la continuité du travail déjà accompli ! Notre action ne doit pas se limiter à la remédiation ou la réparation sociale. Elle doit aussi porter sur la prévention, la construction d'une société où chacun trouve sa place. Elle doit permettre de donner à chacun des armes, des outils pour comprendre le monde, pour s'exprimer et pour se réaliser. Ceci passe notamment par la culture et par l'accès à l'art. Comme on l'a fait en 2011, nous programmons une sacralisation du budget culture dans les années à venir.

## Campagne d'adhésion

**Adhérer au PS, c'est facile.**

En quelques clics, devenez adhérent et rejoignez la première force d'alternance.

Débats, préparation du projet, mobilisations pour les valeurs de la gauche, rejoignez les milliers d'hommes et de femmes qui ont déjà fait le choix de s'engager.

**C'est le moment d'agir.**

**Le PS, le parti du changement.**

Avec plus de 200 000 adhérents, le PS est le premier parti de gauche. Engagé pour la justice, la solidarité, les libertés, le PS agit au service du progrès social. Démocratique et décentralisé il permet à chacun d'agir et de s'exprimer en son sein.

**Cotisation, comment ça marche ?**

**La première année de cotisation est de 20 €.**

Un barème de cotisation proportionnel aux revenus s'applique ensuite.

**C'est ça aussi la justice sociale.**

[www.parti-socialiste.fr/agissons-ensemble/adherez-au-ps](http://www.parti-socialiste.fr/agissons-ensemble/adherez-au-ps)

**Vous avez entre 15 et 29 ans, vous pouvez aussi rejoindre les Jeunes**

[www.jeunes-socialistes.fr/agissez/rejoignez-le-mjs/](http://www.jeunes-socialistes.fr/agissez/rejoignez-le-mjs/)

## MAISON DES SOCIALISTES

**Talon à adresser à la Fédération d'Ille-et-Vilaine du Parti Socialiste**  
22, rue de La Chalotais - 35000 Rennes

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Je fais un don de..... euros par chèque libellé à l'ordre de l'ADFP 35 pour aider à l'aménagement de la nouvelle Maison des Socialistes d'Ille-et-Vilaine du 22, rue de la Chalotais.

Je recevrai en 2012 un reçu fiscal spécifique pour cette contribution exceptionnelle.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**Votre abonnement à *L'Unité* arrive à échéance ?**  
**Un bon réflexe : réabonnez-vous**

**BULLETIN À RENOYER À *L'Unité***

**22, RUE DE LA CHALOTAIS - 35000 RENNES**

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

VILLE : \_\_\_\_\_

(0,76 EUROS, LE NUMÉRO - 10 NUMÉROS PAR AN).  
CHÉQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE FINANCEMENT DU PARTI SOCIALISTE D'ILLE-ET-VILAINE (ADFP 35)